

Réunion plénière du comité de quartier Marat Parmentier
Compte-rendu de la réunion du 12 décembre 2018 – 19h – 21h30 (salle Raspail)

Cette rencontre a réuni environ **une quarantaine de personnes du quartier Marat-Parmentier** et les membres du collectif d'animation, dont Evelyne LESENS, conseillère municipale déléguée au quartier et Ana MACEDO, conseillère municipale ;

Evelyne LESENS, conseillère municipale déléguée au quartier Marat-Parmentier ouvre la réunion et remercie les participants pour leur présence. Elle salue également les habitants membres du collectif d'animation et souligne leur implication dans l'activité du comité de quartier.

Laurence CALLEGARI, membre du collectif d'animation et animatrice de la réunion, précise le rôle du collectif d'animation : un groupe d'habitants du quartier désireux de s'investir dans la vie du quartier et aux profils divers (actifs et retraités, hommes et femmes, habitant dans les différents secteurs du quartier Marat-Parmentier...).

Elle souligne l'arrivée de Lucie DEMONDION, nouvelle référente du quartier, chargée d'accompagner l'activité et les projets du comité de quartier et qui fait le lien entre les habitants et les services pour faciliter la mise en œuvre de projets portés par les habitants.

Les points à l'ordre du jour sont :

- Le budget participatif à Ivry ;
- La propreté dans le quartier ;
- L'animation de la Place Parmentier ;

* *
*

Le budget participatif à Ivry

Isabelle Guénot, membre de la Coopérative Citoyenne rappelle le rôle de la Coopérative : un lieu dédié à tous les projets concernant les Ivryens et dont l'objectif est de soulever les problèmes et d'apporter des solutions. Elle précise le rôle du collectif d'animation de la Coopérative: une courroie de transmission entre les habitants et la Ville.

Elle explique la démarche entreprise par la municipalité : à travers un budget participatif, la Ville propose de mettre à disposition une somme de 400 000 euros pour financer des projets présentant un caractère d'intérêt général et utiles au vivre-ensemble mais qui ne doivent pas se substituer au rôle et aux missions des pouvoirs publics.

Le budget participatif permet de financer des idées émanant des habitants, à titre individuel ou collectif, sous réserve de leur recevabilité (respect de la charte du budget participatif) et de leur faisabilité technique et financière. Les projets sont ensuite soumis au vote des habitants. Les modalités de vote sont en cours de définition et l'objectif est de retenir au moins un projet par quartier. Par ailleurs, un projet ne pourra pas dépasser la somme de 100 000 euros.

La coopératrice cite des projets réalisés dans le cadre de budget participatif menés dans d'autres villes : une pompe à vélo en libre-accès, un frigo solidaire, une boîte à dons.

Le lieu de référence pour cette démarche est l'Espace Gérard Philippe, lieu d'ancrage de la Coopérative Citoyenne (centre Jeanne Hachette, côté rue Raspail). La Coopérative pourra être un appui auprès des porteurs de projets dans la formalisation et la présentation de leurs projets.

Un travail sur la rédaction de la charte (ou règlement) du budget participatif est mené par la Ville et la Coopérative et cette dernière a souhaité inclure les comités de quartier à cette réflexion. La Coopérative propose ainsi qu'un référent (ou groupe de référents) par comité de quartier permette de créer du lien entre la Coopérative et les comités.

Cette intervention a fait émerger quelques questions pratiques, comme le financement pour l'entretien d'un aménagement par exemple.

Les personnes volontaires pour devenir référent-es budget participatif au sein du comité de quartier peuvent contacter la référente de quartier au 0172046304

- **La propreté dans le quartier**

Sur la base des informations fournies par les services techniques de la Ville, **Laurence CALLEGARI** détaille **les actions entreprises pour améliorer la propreté dans le quartier suite à la réunion de novembre 2017** où le sujet avait été abordé. Il s'agit de l'ajout d'une corbeille à l'arrêt du 182 au niveau de la rue du Colombier et rue Kléber ; concernant les déjections canines, des sacs ont été ajoutés rue Kléber et un distributeur de sacs Place Emile Guénet ;

De manière générale, les remarques exprimées par les habitants concernant la propreté dans le quartier Marat-Parmentier portent sur :

- . La nécessité de valoriser les actions de la municipalité en matière de propreté et notamment pour ce qui est des distributeurs de sacs pour les déjections canines
- . Le lien entre propreté et citoyenneté et la responsabilisation - par les habitants - des personnes qui salissent l'espace public (déjections canines, jets de papiers ou mégots...) :
- . Les dépôts sauvages, les jets de papiers, de gobelets, de mégots qui deviennent préoccupants.
- . L'organisation de la réflexion au sein du comité de quartier pour travailler sur ce sujet. Au fil des échanges, les participants ont proposé que :
 - un **groupe de travail soit constitué** pour établir un diagnostic des salissures dans le quartier.
 - le comité de quartier articule sa **réflexion autour de trois thématiques** : la propreté, la sécurité et l'accessibilité.
 - les habitants déterminent collectivement un problème de propreté à corriger dans un secteur et que les services agissent pendant une durée déterminée pour résoudre ce problème. Ensuite, les résultats de cette action pourraient être analysés collectivement.
 - une déambulation dans le quartier soit organisée, pour localiser les problèmes ;
 - La voirie départementale puisse être mise à l'ordre du jour d'un prochain comité, au cours duquel un représentant du conseil départemental pourrait être présent.

Au sujet de la propreté, les remarques et demandes des habitants sont les suivantes :

- *Les déjections canines :*
 - . le constat d'une bonne utilisation des sacs pour les déjections canines
 - . la crainte d'une dégradation de la rue Jean Bonnefoix, où les gens promènent leur chien sur les souches des arbres.
 - . Le fait que les personnes à mobilité réduite roulent dans les déjections canines.
 - . la suggestion d'utiliser une fois par semaine une laveuse pour éliminer toutes les déjections.
- *Les dépôts sauvages et jets de papiers, mégots... :*
 - . la proposition, contestée par certains, de mettre en place de caméras, pour lutter contre les dépôts sauvages.
 - . l'attente des habitants vis-à-vis du nouveau service municipal qui sera mis en place à compter de janvier 2019 pour la lutte contre les incivilités du quotidien pour réduire significativement les déjections canines. Les sanctions prévues sont plutôt bien accueillies par les participants.
 - . la proposition de mettre en place des actions de sensibilisation dans les écoles pour lutter contre les déjections canines et la malpropreté.
 - . la nécessité de prévoir une addition de moyens en faveur de la propreté pour responsabiliser les habitants.
 - . la demande d'installer des corbeilles à côté des bancs de la place Emile Guénet.

➔ Des lieux précis ont été signalés par les habitants :

- . **46 rue Raspail, en bas de la crèche** : dépôts de mégots par le personnel de la crèche et les clients du Grilgril jettent leur barquette à cet endroit.
- . **Avenue de la République** : des déchets sont laissés par certains clients du bar à chicha et qui urinent à proximité. Depuis quelques temps, une amélioration a été constatée par les habitants.

- *L'organisation des services techniques :*

- . sur le ramassage des feuilles, confié à deux personnes différentes selon que les feuilles soient sur le trottoir ou autour de l'arbre ; en cas de coup de vent, si les missions ne sont pas réalisées en même temps, les feuilles autour de l'arbre s'envolent sur le trottoir précédemment nettoyé.
- . la présence de bris de verre Avenue de la République au niveau de l'arrêt de bus, qui ont mis plusieurs jours avant d'être ramassés.
- . la proposition d'équiper les agents chargés du nettoyage de tablettes pour signaler les problèmes rencontrés sur la voirie ;
- . le constat d'une certaine inertie du fait de la répartition des compétences entre la Ville et le Département.
- . la proposition de s'inspirer des actions mises en œuvre rue Marat, qui était sale auparavant et qui est relativement propre aujourd'hui.

- *Les demandes spécifiques adressées aux services :*

- . davantage entretenir le parking place Malik Oussekiné ;
- . réparer la pissette située au-dessus de la crèche rue Raspail et dont l'eau stagnante attire les moustiques ;
- . disposer des numéros pour le signalement des dépôts sauvages et pour des demandes ayant trait aux rats.

- Pour signaler des dépôts sauvages sur l'espace public, composez-le 0 8000 94200 (n° vert) ou rendez-vous sur le site de la Ville : <https://www.ivry94.fr/436/signalement-d-incidents-dans-l-espace-public.htm>
- Pour une demande d'enlèvement appelez le 0 8000 94200
- Pour une demande de dératisation, contactez le 01 49 60 27 77 (service habitat – secteur cadre de vie)

Au sujet de la sécurité, les remarques et demandes des habitants portent sur :

- . la dangerosité liée à l'absence d'éclairage rue Raspail, surtout lorsqu'il fait nuit tôt et avec des feuilles au sol ;
- . le faible éclairage de la rue Robespierre, masqué par le feuillage des arbres en été, depuis le changement de lumière réalisé par le Conseil départemental ;
- . l'absence de lumière et la présence d'une marche cassée, au niveau de la Cité Robespierre.
- . le lien entre éclairage public et vitesse de circulation des voitures : il est proposé que les trottoirs et les passages piétons soient plutôt éclairés plutôt que les rues ;
- . la présence de racines d'arbres, dangereuses pour les personnes âgées au niveau de i) la rue Raspail à l'angle de la Place Parmentier, ii) de l'avenue de la République, en direction de l'hôpital Charles Foix ;
- . l'insécurité en haut de la rue Bonnefoix, rappelée au maire lors de sa venue dans le quartier le 6 novembre dernier ;
- . la demande d'avoir des chiffres sur l'accidentologie de l'Avenue de la République ;
- . la proposition de limiter l'avenue de la République à 30km/h ;
- . l'absence d'ASVP pour sécuriser la circulation des enfants à proximité des collège et lycée Romain Rolland ;
- . la chicane rue Fablet, qui n'empêche pas le passage de camions de 3,5 tonnes, qui par ailleurs ne respectent pas la signalisation.

Au sujet de l'accessibilité, les remarques et demandes des habitants portent sur :

- . le stationnement de véhicules en travers du trottoir à l'entrée de la Cité Robespierre, qui empêche le passage de personnes à mobilité réduite. Il est proposé que des plots sécables soient installés à cet endroit.
- . le constat de passages difficilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite et notamment : le trajet depuis la mairie d'Ivry vers la piscine du fait d'un fort dénivelé ; l'angle de la Place Parmentier et de l'avenue de la République du fait de stationnement de véhicules sur le passage piéton.
- . la nécessité pour l'OPH d'Ivry d'agir quant à l'accès aux arcades de la rue Marat.

. la proposition de créer une carte de dépose-minute pour les ambulanciers lorsqu'ils stationnent le temps de prendre en charge des patients pour éviter d'être verbalisés.

Par ailleurs, un habitant signale au niveau de la rue Jean Trémoulet les nuisances nocturnes au niveau du terrain sportif, depuis le départ de la gardienne de l'OPH qui était en charge de le fermer.

➤ **L'animation de la Place Parmentier :**

Laurence CALLEGARI rappelle les principales demandes exprimées par les habitants lors du mardi du maire : le retour des commerces et le développement d'activités ponctuelles. Le projet de ZAC Fouilloux limitrophe de la Place Parmentier avait également été évoqué.

Evelyne LESENS annonce l'arrivée prochaine d'un boucher-charcutier traditionnel au 40 rue Marat.

Les deux élues Evelyne Lesens et Ana Macedo réaffirment leur détermination et celle du collectif de quartier concernant la mise en accessibilité de la marche située au niveau de la pharmacie mais aussi pour les commerces adjacents du 40 rue Marat.

Par ailleurs, un récapitulatif des animations actuelles est remis aux participants.

• **Les remarques des participants portent sur :**

- . Le rôle essentiel des commerces dans le vivre-ensemble et le lien entre les habitants ;
- . Le manque d'ouverture du théâtre des quartiers d'Ivry sur son environnement immédiat ;
- . L'impossibilité pour les habitants du quartier de se rendre à la buvette ou au restaurant du théâtre ;
- . L'absence d'animation commerçante sur la place Parmentier, due à la nature des commerces ou services qui y sont implantés (vétérinaire, dentiste) qui, par leur absence de devanture, rendent la place Parmentier aveugle.
- . Comment rendre la place Parmentier plus attractive ? :
 - Des ponts doivent être trouvés avec le collège Politzer, le théâtre et la place Parmentier.
 - La nouvelle principale au collège Politzer semblerait intéressée, de travailler en lien avec le comité de quartier.

• **Les questions des participants concernent :**

- . Les projets immobiliers en cours dans le quartier rue Fouilloux, pour lesquels Evelyne Lesens explique que la future résidence étudiante prévoit d'ouvrir le midi son restaurant à d'autres personnes que les résidents...
- . La création de commerces Place Parmentier.
- . Le devenir de l'ancien restaurant Portugais, dont l'actuel propriétaire semble vouloir vendre son local plutôt que de le louer.
- . La possibilité d'organiser les festivités de Soleil à Parmentier et « Pleins Feux » (ouverture des ateliers d'artistes) à des moments différents ;

• **Les propositions des habitants sont les suivantes :**

- . Nettoyer la statue de Marianne place Parmentier.
- . Inviter l' élu aux commerces lors de la prochaine réunion du comité.
- . Eventuellement, l'implantation d'un food truck Place Parmentier
- . Permettre l'implantation d'un restaurant qui proposerait des repas uniques et des animations, organisées en partenariat avec une association ;
- . Organiser une bourse aux livres
- . Visiter la Marbrerie à Montreuil, qui est un lieu proposant une restauration simple et où les jeunes du conservatoire du Montreuil répètent un jour par semaine. Cette idée pourrait être transposée au niveau de la Place Parmentier.
- . Proposer au théâtre des quartiers d'Ivry d'organiser des répétitions sur la place Parmentier et offrir la possibilité aux habitants du quartier non munis de billet d'accéder au restaurant du théâtre ;
- . Organiser le prochain atelier du comité de quartier dans le théâtre des quartiers d'Ivry et prévoir une visite de ce lieu ;